

Chocolat issu du commerce équitable : comment le reconnaître ?

Très présent dans nos quotidiens et dans de nombreux lieux des structures publiques (lieux de restauration, salles de réunion, espaces jeunesse, etc.), le chocolat fait partie des produits importés relevant de nos habitudes alimentaires, sans pouvoir être produit sur le territoire français.

Face aux enjeux de déforestation, de pauvreté et de travail des enfants dans la filière cacao, le commerce équitable apporte des solutions concrètes ; cette note s'attache à identifier comment les achats publics et la restauration collective peuvent soutenir cette démarche en choisissant du chocolat équitable.

Le commerce équitable, c'est quoi ?

Le commerce équitable est un partenariat commercial, fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il permet d'organiser les échanges commerciaux dans les filières de manière à ce que chacun·e puisse vivre décemment de son travail, ainsi qu'investir dans la transformation des modes de production pour faire face au défi du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité (FINE, 2001).

Le commerce équitable est défini dans la loi française à travers 7 engagements précis ([article 60 de la loi 2005-882](#)). La loi dispose également que les marques se référant au commerce équitable doivent être engagées avec un label de commerce équitable.

Le commerce équitable, pourquoi le choisir ?

Le secteur du cacao est soumis à de multiples défis sociaux et environnementaux - pauvreté des producteur·rices, travail des enfants, vieillissement des cacaoyères, déforestation etc.- auxquels les filières de commerce équitable apportent des réponses.

Introduire ou augmenter la part du chocolat équitable dans ses achats publics et sa restauration collective, c'est donc participer à des relations commerciales équitables, encourager des modes de production respectueux de l'environnement et de la biodiversité, favoriser le développement territorial et à l'échelle des filières agricoles.

En outre, le commerce équitable, parce qu'il est réglementé par la loi, est un des moyens pour s'assurer de la transparence des filières et de la traçabilité des produits.

Pour en savoir plus



Pour en savoir plus sur la filière cacao, découvrez le [dossier](#) "[Quelles transitions pour une filière cacao juste et durable ?](#)"



Sur quelle offre puis-je m'appuyer pour avoir du chocolat équitable ?

Reconnaître le commerce équitable sur le marché alimentaire français : les labels

Dans le secteur du commerce équitable, il n'y a pas de label public mais plusieurs labels et systèmes de garanties privés, portés par des associations ou des organismes de certification :

- ils font référence à des standards spécifiques (critères sur tous les principes de commerce équitable) ;
- ils utilisent un logo particulier sur le produit qui lui permet d'être reconnu par les consommateurs ;
- ils sont ouverts à différents types d'acteurs : c'est en cela qu'ils diffèrent d'une démarche développée par une seule entreprise pour elle-même ;
- ils sont contrôlés par des organismes tiers indépendants

Les labels de commerce équitable pour le chocolat



Pour en savoir plus

Pour en savoir plus sur les labels de commerce équitable, découvrez [la boussole des labels](#)

Identifier des marques et fournisseurs de chocolat labellisé commerce équitable

Il existe aujourd'hui une offre de produits de commerce équitable diversifiée destinée à la restauration collective sur le chocolat. Commerce Équitable France a recensé quelques exemples de marques et des grossistes qui proposent des produits issus du commerce équitable (liste non exhaustive) :



Demandez du chocolat issu du commerce équitable à votre fournisseur habituel, il devrait pouvoir vous proposer une solution !



Différencier des démarches de durabilité qui ne sont pas du commerce équitable

Il existe aujourd'hui de nombreuses démarches ou programmes ou labels de durabilité qui emploient un vocabulaire proche du commerce équitable sans répondre à tous les engagements :



Tout en ne préjugant pas de l'impact de ces démarches sur les filières, ces programmes d'entreprises ne relèvent pas du commerce équitable pour l'une ou plusieurs des raisons suivantes :

- ils ne prévoient pas d'engagement sur des prix minimums versés aux producteurs qui couvrent les coûts de production. Des primes peuvent être versées à des familles paysannes ou des groupes de producteurs, mais elles sont souvent conditionnelles ;
- ils ne prévoient que très rarement un accompagnement à l'autonomisation des groupes de producteur·rices. Ces organisations jouent pourtant un rôle social et environnemental et permettent de rééquilibrer les rapports de force dans les échanges commerciaux ;
- la durée de l'engagement dépend de la stratégie de l'entreprise ;
- la stratégie et le contenu des programmes sont souvent pensés en l'absence de collaboration avec ses bénéficiaires directs (producteur·rices et coopératives) et le niveau de transparence sur les impacts est variable ;

- les démarches d'entreprise sont rarement contrôlées par tierce partie et font souvent l'objet d'une auto-évaluation via des audits internes ;
- la poursuite d'ambitions environnementales est intégrée, mais à des degrés variables selon l'entreprise.

D'autres types de programmes présentent certains des critères du commerce équitable, tout en n'en cochant pas toutes les cases, comme par exemple :



Le "mouvement bean to bar" repose essentiellement sur un processus artisanal de fabrication et des circuits d'approvisionnement courts qui permettent de rapprocher le·a producteur·rice et de l'acheteur et limiter les intermédiaires. Cette relation ne garantit pas nécessairement des prix minimums, de contrats sur la durée ou de primes complémentaires qui bénéficient aux communautés.



Le label RainForest Alliance : cette certification de durabilité environnementale comprend une composante sociale. Les prix restent cependant basés sur le marché et la prime de durabilité est variable en fonction des modes de production.

[Vous avez un doute ? Contactez Commerce Équitable France](#)